

LETTRE À LA POPULATION

“ SUR LE CONTEXTE FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ”



Réagir dès aujourd'hui pour mieux agir demain

Madame, Monsieur,

Le contexte financier de toutes les collectivités aujourd'hui est difficile. Au niveau national, les communautés de communes rurales, sont davantage touchées que les autres. Cette situation inédite impacte la communauté de communes Mellois en Poitou et pose un sens des responsabilités élevé dont nous avons parfaitement conscience dans le rôle de conseiller communautaire qui nous a été accordé. Cette dégradation des finances de la collectivité, due à des décisions et engagements antérieurs, aux diminutions des dotations de l'Etat et à un transfert important de compétences des communes vers l'intercommunalité nous atteint fortement. Le compte administratif 2017 du budget général a mis en évidence un déficit important dû à l'agglomération des budgets des 4 collectivités plus ou moins solides financièrement, à l'absence de prise de décisions nécessaires pour redresser leurs finances.

Le 26 avril, les élus communautaires ont adopté à une large majorité, le budget primitif de notre collectivité et je les remercie de leur confiance dans un moment très particulier de notre histoire commune. A cette occasion, il est demandé aux habitants de notre territoire un effort fiscal conséquent ; c'est la raison pour laquelle il me semblait indispensable de vous donner les raisons qui m'ont amené à proposer de réagir dès aujourd'hui pour mieux agir demain et ainsi construire ensemble, un avenir meilleur pour tous les habitants du Mellois en Poitou. Nous avons choisi lors du vote du budget 2018 de maintenir nos politiques publiques, de poursuivre l'investissement pour soutenir l'économie locale et les emplois, et de renforcer nos équipes comptant aujourd'hui près de 450 agents, dans le cadre d'un examen attentif et rigoureux, et ceci pour améliorer plus encore le service rendu aux usagers. Nous en sommes conscients, ce projet nécessite l'effort de toutes et tous et passe entre autres leviers utilisés par la collectivité, par une augmentation de la fiscalité de l'intercommunalité.

La création récente de notre collectivité et la réorganisation de notre administration communautaire sont autant de difficultés qu'il convient de surmonter ensemble et je sais que je peux compter sur les membres du conseil et du bureau communautaires et sur les agents de nos services dont l'investissement est remarquable, pour relever ce défi. Il convient aujourd'hui d'adapter nos exigences de qualité et de proximité par l'affectation des moyens humains nécessaires à la gestion de cette collectivité. Dans ce contexte, tous les services communautaires ont été invités à faire des économies et les tarifs de certains prestataires ont été légèrement augmentés pour éviter qu'ils pèsent plus sur le contribuable que sur l'utilisateur. Heureusement, notre communauté s'est dotée d'un niveau de service public ambitieux, ce qui nous permet de sauvegarder l'ensemble de nos politiques publiques.

Je souhaite dans les années à venir renforcer la coopération avec les communes et encourager la mutualisation de nos moyens, entre nos collectivités, qu'elles soient petites ou grandes, pour être plus efficace dans nos actions au service des usagers et pour réaliser des économies (en groupant nos achats ou en nous dotant de moyens matériels gérés en commun). En augmentant de manière significative la fiscalité et les tarifs de certains services, notre communauté s'est dotée de moyens suffisants pour effacer un déficit structurel, financer les investissements dont le territoire a besoin pour continuer à aller de l'avant et renforcer la

proximité en maintenant les services que vous attendez à une distance raisonnable de votre domicile. Je suis conscient que l'effort qui vous est demandé : il est loin d'être anodin. Je peux vous assurer que je veillerai avec les membres du bureau communautaire à ce que votre argent soit utilisé à bon escient et contribue à faire du Mellois en Poitou un territoire dynamique où il fait bon vivre ensemble.

Ces circonstances sont exceptionnelles, car nous n'envisageons pas de nouvelles augmentations de la fiscalité de l'intercommunalité d'ici la fin du mandat. Cette situation nous incite à travailler avec l'association des communautés de France et nos élus parlementaires pour une meilleure prise en compte par le gouvernement des problématiques des communautés de communes de grande taille situées dans les zones rurales ; nous comptons aujourd'hui 78 communes membres pour une population avoisinant 49 000 habitants.

Je veux vous dire enfin, que vous pouvez compter sur notre investissement et notre capacité à tenir le cap dans cette période difficile et nous saurons être à la hauteur de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant la gestion de cette collectivité porteuse d'initiatives et de projets.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fabrice Michelet,

*Président de la communauté de communes
Mellois en Poitou*